

Sélection M1 décret

Par **azertyxyz**, le **05/04/2017** à **22:59**

Bonjour à tous,

Je sais que ce topic a déjà été traité plusieurs fois mais voilà ça m'angoisse pas mal. La "vrai" sélection ce fait en M2 mais avec le décret on est plus sur de rien et ça me fait peur. En effet, ma moyenne en L1 tourne autour de 11,9 et celle de mon premier semestre de L2 est de 11,01. Si la sélection se fait directement au M1, j'ai l'impression que je vais jamais réussir à trouver 1 qui me correspond. J'avais prévu de tout donner en L3 car je n'aurais plus de matière qui feront baisser ma moyenne.

Est ce que vous pensez que la réforme va s'appliquer dans les années à venir ou pas du tout ?

Merci de votre réponse

Par **Xdrv**, le **05/04/2017** à **23:04**

Bonjour, personnellement je suis à Bordeaux et on a tous reçu un mail disant que le droit n'est pas concerné par cette sélection en M1, je ne sais pas si c'est national ou pas toutefois...

Par **Isidore Beautrelet**, le **06/04/2017** à **07:41**

Bonjour

Le mieux est de vous renseigner auprès de votre scolarité.

Par **LouisDD**, le **06/04/2017** à **07:51**

Salut !

Pareil à Nancy Épinal, cette réforme ne se fait pas pour le droit !

A plus

Par **Juristonoob**, le **06/04/2017** à **09:56**

Idem à Nice, la sélection aura lieu en M2 de façon normale.

Par **azertyxyz**, le **06/04/2017** à **10:13**

Merci à tous pour vos réponses. Je vais m'informer.